

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 42 \(6\)](#)[Item Marie Moret à monsieur Biard, 27 octobre 1888](#)

Marie Moret à monsieur Biard, 27 octobre 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 42 (6)

Collation 1 p. (307r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Biard, 27 octobre 1888, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 42 (6)

Consulté le 02/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52869>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [27 octobre 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Biard](#)

Lieu de destination 14, rue du Château, Cherbourg-en-Cotentin (Manche)

Description

RésuméAu sujet du journal qui a pris le même titre que *Le Devoir* et qui n'a pas modifié correctement son titre comme cela était annoncé.

SupportEn haut de la lettre est mentionné "Vve" pour veuve.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Périodiques](#)

Personnes citées[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Œuvres citées[Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 11/10/2024

Guise Familistère 27 octobre 1898

Monsieur Biard,
14 rue du Château, à Cherbourg.

J'ai bien reçu votre lettre du 1^{er} courant.
Je croyais, au moins, que conformément
à cette lettre vous inscririez le titre
de votre journal

Le Devoir populaire
sur une même ligne et les trois mots en
mêmes caractères, de façon à ne prêter
à aucune équivoque.

Non seulement vous n'avez pas fait
cela dans votre n° du 1^{er} courant, mais encore
dans l'avis en-dessous du sommaire vous
parlez vous-même de votre propre journal en
l'appelant simplement Le Devoir, titre qui
appartient exclusivement et en toute propriété
à l'organe fondé par mon mari, en 1878.

Une dernière fois, Monsieur,
j'en appelle à votre conscience et
vous présente mes civilités

Marie Gadin